



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

### PROCÈS-VERBAL N°53

---

**Réunion du : mardi 16 avril 2024**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### **COUPE DE FRANCE 2024/2025**

##### **Calendrier des 2 premiers tours préliminaires**

1<sup>er</sup> tour : le 12/05/2024.

2<sup>ème</sup> tour le 09/06/2024 (entrée en lice des clubs évoluant en championnat régional).

Nombre d'équipes engagées à ce jour : 470.

Nombre de qualifiés pour le 7<sup>ème</sup> tour fédéral : 11 équipes

##### **1<sup>er</sup> Tour :**

Nombre de clubs participant : 358

Nombre de matchs : 179

Les clubs évoluant en championnats national et régional sont exempts de ce tour.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

Les matchs du 1<sup>er</sup> tour auront lieu le 12/05/2024 à 14h30.

**Possibilité de jouer avant le 12/05/2024 avec l'accord des 2 clubs.**

**En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre sera automatiquement inversée.**

**ARBITRAGE** : Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre officiel**, à la charge du club recevant. Les clubs souhaitant 2 arbitres assistants officiels doivent en faire la demande à la Commission Régionale de l'Arbitrage de la Ligue.

**Rappel :**

**En cas de résultat nul à la fin du réglementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).**

**SENIORS – CHAMPIONNAT**

**26658720 HOUILLES AC 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 06/04/2024 reporté au 20/04/2024 (R1/A)**

Reprise de dossier.

Réception d'un arrêté municipal indiquant la fermeture du terrain d'honneur du 12 au 21 avril 2024.

Demande de report au 11 mai 2024 à 18h00 des 2 clubs.

Accord de la Commission.

**26658738 PARIS ST GERMAIN FC 2 / SAINT BRICE FC 1 du 01/06/2024 (R1/A)**

Demande de PARIS ST GERMAIN FC pour jouer à 17h00.

La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande et vous rappelle, qu'en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF, tous les matchs des deux dernières journées du championnat régional seniors doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle.

**26658704 CERGY PONTOISE FC / PLESSIS ROBINSON FC du 27/04/2024**

**26658731 CERGY PONTOISE FC / MANTOIS 78 FC du 27/05/2024**

Rappel.

La Commission demande au club de CERGY PONTOISE F.C. de lui communiquer un terrain de repli classé T3 minimum pour ces deux rencontres, accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations. A transmettre le vendredi précédent le match à 12h00.

La Commission indique qu'il restera UNE (1) rencontre à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025.

**527 078 – AUBERVILLIERS FCM – Seniors R2/C**

**Rappel.**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 2 d'AUBERVILLIERS FCM, à compter du 22 AVRIL 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville d'AUBERVILLIERS.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres suivantes :

**25922681 AUBERVILLIERS C. 2 / NOISY LE SEC B.93 1 du 05/05/2024**

25922707 AUBERVILLIERS C. 2 / ARGENTEUIL FC 1 du 02/06/2024

**La Commission indique qu'il restera UNE rencontre à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025.**

**U20 – CHAMPIONNAT**

**25943332 – PARIS 13 ATLETICO 2 / CS MEAUX ACADEMY du 05/05/2024 (R2/A)**

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour avancer la rencontre au 21/04/2024.

Accord du club adverse. Accord de la Commission.

**25884434 – AS ST OUEN L'AUMONE / TRAPPES ES du 02/06/2024 (R2/B)**

La Commission prend connaissance de la décision de la C.R.T.I.S. du 02/04/2024 et du retrait du classement du STADE LUCIEN ESCUTARY 1.

Elle demande à AS ST OUEN L'AUMONE de prendre contact avec son gestionnaire pour suivre l'opération de maintenance de son terrain ou de communiquer un terrain de repli afin de permettre le bon déroulement de la rencontre.

### **U18 – CHAMPIONNAT**

#### **547 035 - BLANC MESNIL S.F. – U18 R2/A**

##### **Rappel.**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 06/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de UN (1) MATCH FERME à l'équipe 1 U18 de BLANC MESNIL SF, à compter du 15 avril 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de BLANC MESNIL.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante, **au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h00.**

25907997 BLANC MESNIL SF / NEUILLY SUR MARNE SFC du 28/04/2024 (R2/A)

#### **523 873 – FONTENAY SOUS BOIS U.S. (R3/A)**

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 27/03/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U18 1 de FONTENAY SOUS BOIS US, à compter du 22 AVRIL 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de FONTENAY SOUS BOIS.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :

25910133 FONTENAY SOUS BOIS US / BOULOGNE BILLANCOURT AC le 02/06/2024

**La Commission vous indique qu'il restera DEUX (2) rencontres à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025.**

#### **25910087 EVRY FC / FONTENAY SOUS BOIS du 31/03/2024 (R3/A)**

Rappel :

Cette rencontre est reportée au 28/04/2024.

#### **25913382 RED STAR FC 1 / MEAUX ACADEMY CS 1 du 28/04/2024 (R3/C)**

Demande du RED STAR FC pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MEAUX ACADEMY, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

#### **25908134 SENART MOISSY / ENTENTE SANNOIS SG du 05/05/2024 (R2/B)**

Rappel.

Courriel de SENART MOISSY indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 05 mai 2024 (**horaire à confirmer**), sur le terrain n°2 (synthétique) du Stade Omnisports à SAVIGNY LE TEMPLE.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire et de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, **à communiquer au plus tard, le vendredi 03 mai 2024 à 12h00.**

### **U17 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

#### **2<sup>ème</sup> et dernier RAPPEL :**

25904007 VILLETANEUSE CS / NEUILLY SUR MARNE SFC du 07/04/2024 (R2/C)

**U17 - CHAMPIONNAT****26742091 ESPERANCE PARIS 19 1 / ES PARISIENNE 1 du 28/04/2024 (R2/E)**

Demande d'ESPERANCE PARIS 19 pour jouer à 13H30.  
Accord de la Commission vu le délai de prévenance

**25904267 SAINT LEU 95 FC 1 / AS ST OUEN L'AUMONE AS 1 du 28/04/2024(R2/D)**

Demande du FC SAINT LEU 95 pour jouer à 15h.  
Accord de la Commission, vu le délai de prévenance.

**U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF****28016212 BRETIGNY FCS 1 / RACING CF 1 du 21/04/2024**

Demande de report au samedi 18 mai 2024 à 14h30, en accord des deux clubs.  
Accord de la Commission.

**U16 – CHAMPIONNAT****25891775 – CLICHY SUR SEINE U.S.A. 1 / ENTENTE S.S.G. 1 du 17/03/2024 (R3/A)**

La Commission prend connaissance de la décision de la C.R.D. du 10/04/2024 et du match donné perdu par pénalité à l'ENTENTE SSG (- 1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à CLICHY SUR SEINE U.S.A. (3 points ; 1 but).

**500831 – CS MEAUX ACADEMY (R3/C)**

La Commission prend connaissance de la décision de la C.R.D. de discipline du 10/04/2024 et de la suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à compter du 06/05/2024 à l'équipe U16 de MEAUX ACADEMY CS, le terrain de repli devra être neutre situé en dehors de la ville de Meaux.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante :  
25892076 – MEAUX ACADEMY CS / FLEURY 91 FC 2 du 02/06/2024

**La Commission indique qu'il restera UNE rencontre à purger avec un terrain de repli, pour le premier match à domicile de la Saison 2024/2025.**

**25892172 ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / RACING CF 2 du 21/04/5024 (R3/D)**

Demande d'ANTONY FOOT EVOLUTION pour jouer à 15h00.  
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du RACING CF, à transmettre au plus tard le vendredi 19 avril 2024 à 12h.

**25891915 AUBERVILLIERS C. 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 28/04/2024 (R3/B)**

Demande d'AUBERVILLIERS C. pour jouer à 16h00.  
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du RACING CF, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

**25891653 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / PUC 1 du 28/04/2024 (R2/B)**

Demande de l'AS SAINT OUEN L'AUMONE pour jouer à 13h00.  
Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

**25891787 ARGENTEUIL FC 1 / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1 du 28/04/2024 (R3/A)**

Demande de report à 15h00 sur le stade Alain Mimoun à ARGENTEUIL du FC ARGENTEUIL.  
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN, à transmettre au plus tard le vendredi 26 avril 2024 à 12h.

**25893938 FLEURY 91 FC / RC ARGENTEUIL du 28/04/2024 (R1)****Rappel**

Courriel de FLEURY 91 FC et attestation de la Mairie de LISSES indiquant le prêt d'un terrain de repli.  
Cette rencontre aura lieu (**horaire à déterminer 16h ou 17h**), sur le terrain synthétique du stade Stéphane Diagana à Lisses.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire, **information à communiquer au plus tard, le vendredi 26 avril 2024 à 12h00.**

**U15 – CHAMPIONNAT****Régional 2****Poule A****25894162 PARIS 13 ATLETICO 1 / PARIS CENTRE DE FORMATION 1 du 27/04/2024**

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour jouer à 12h30 (au lieu de 13h00), sur le stade Boutroux.

Accord de la Commission (changement mineur et délais de prévenance suffisant).

**Poule C****25914332 ARPAJONNAIS RC 1 / MASSY ACADEMY 1 du 25/05/2024**

Rappel :

Suite à la fermeture du stade Batigne, la Commission reste en attente d'un retour d'ARPAJONNAIS RC sur la possibilité de jouer cette rencontre sur un autre terrain.

A défaut, le match sera avancé au samedi 18/05/2024.

**25914306 VILLENEUVE ABLON US 1 / SUCY FC 1 du 23/03/2024**

La Commission reste en attente de la liste des joueurs ayant participé à ce match pour les 2 clubs.

**Poule E****25904148 VAL D'EUROPE FC 1 / CHARENTON CAP 1 du 06/04/2024**

Match non joué.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre et du club de VAL D'EUROPE FC,

Regrettant l'absence de rapport de CHARENTON CAP,

Considérant que le coup d'envoi du match était prévu à 14h00,

Considérant que l'arbitre officiel précise qu'il a pris la décision de ne pas faire débiter la rencontre car à

14h15, le dirigeant de CHARENTON CAP n'avait toujours pas terminé la réalisation de la FMI pour son club,

Considérant que ce problème sur les formalités d'avant match est lié l'arrivée tardive des joueurs et de

l'éducateur de CHARENTON CAP,

Considérant que la responsabilité de CHARENTON CAP est engagée dans le non-déroulement du match,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité au CAP CHARENTON (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à VAL

D'EUROPE Fc (3pts ; 0 but).

**Poule H****25915438 EPINAY ACADEMIE 1 / TORCY PVM US 2 du 25/05/2024**

La Commission prend connaissance du courriel du District de Seine Saint Denis de Football (occupation des installations par l'organisation des finales départementales du Challenge U10-U11-U11F).

Ce match est avancé au samedi 18/05/2024.

**U15 - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

**2<sup>ème</sup> et dernier RAPPEL :**

25908277 CHOISY LE ROI AS / ULIS CO du 06/04/2024 (R2/F)

**U14 – CHAMPIONNAT****Régional 1****25865380 RACING CF 1 / DRANCY JA 1 du 04/05/2024 avancé au 20/04/2024**

Demande du RACING CF pour décaler le match au 11/05/2024 à 17h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de DRANCY JA à transmettre au plus tard le vendredi 19/04/2024.

**Régional 2****Poule A****25887215 EPINAY ACADEMIE 1 / HOUILLES AC 1 du 25/05/2024.**

La Commission prend connaissance du courriel du District de Seine Saint Denis de Football (occupation des installations par l'organisation des finales départementales du Challenge U10-U11-U11F).

Ce match se déroulera le mercredi 15/05/2024 à 18h00 (accord des 2 clubs reçu).

**Régional 3****Poule D****MASSY FC 91 – 518832**

Rappel

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission régionale de Discipline du 03/04/2024 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHES FERMES à l'équipe 1 U14 de MASSY 91 F.C. à compter du 29 AVRIL 2024 ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 20 km minimum de la Ville de MASSY.

Liste des 2 matchs concernés cette saison :

25891186 MASSY FC 91 1 / CFFP 1 du 04/05/2024

25891196 MASSY FC 91 1 / TREMBLAY FC 1 du 01/06/2024

Il restera 3 rencontres concernées lors de la saison 2024/2025.

**Poule C****25890774 BRETIGNY FCS 2 / PAYS FONTAINEBLEAU 1 du 27/04/2024**

Demande de BRETIGNY FCS pour avancer le match à 13h30 (au lieu de 14h00).

Accord de la Commission (changement mineur et délais de prévenance suffisant).

**CDM – CHAMPIONNAT****25883178 ARPAJONNAIS / VAL D'EUROPE du 07/04/2024 reporté au 21/04/2024 (R2/B)**

Reprise de dossier.

Demande de report au 19/05/2024, en accord entre les deux clubs.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date du 21 avril 2024.

**ANCIENS - FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

**2<sup>ème</sup> et dernier RAPPEL :**

25882688 CLICHOIS UF / MACCABI PARIS METROPOLE du 07/04/2024 (R3/D)

<b>ANCIENS – CHAMPIONNAT</b>
------------------------------

**25882079 ECOUEN FC 1 / SOISY ANDILLY MARGENCY 1 du 28/04/2024 (R3/A).**

Demande de report au 12/05/2024 à 10h00 du FC ECOUEN indiquant un accord entre les deux clubs.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission maintient cette rencontre à la date du 28 avril 2024.

**25881943 COMBS LA VILLE CA 1 / FR. LE PERREUX du 28/04/2024 avancé au 14/04/2024 (R2/B)**

Reprise de dossier.

Demande de COMBS LA VILLE pour jouer cette rencontre le samedi 27 avril à 18h. Accord du club adverse.  
Accord de la Commission.